



## Termes de Référence pour Audit Financier Fonkoze BMZ-4

### Contexte

La Fondasyon Kole Zepòl (Fonkoze) est une organisation haïtienne à but non lucratif créée en 1994 par le père Joseph Philippe CSSp., et un groupe de leaders haïtiens d'organisations de base dans le but de donner aux organisations communautaires accès aux services financiers et à l'assistance technique. La Fondation Fonkoze fait partie actuellement d'une famille d'organisations appelées collectivement « Fonkoze ». Cette dernière travaille de manière intégrée en vue d'offrir une approche holistique pour diminuer la pauvreté en Haïti. Outre la Fondation Fonkoze, la famille Fonkoze comprend Fonkoze, S.A., Sèvis Finansye Fonkoze, S.A. et Fonkoze USA. Les trois institutions qui constituent la famille Fonkoze partagent une même vision et travaillent ensemble pour la même mission : fournir des services financiers et non-financiers afin de donner aux haïtiens – particulièrement aux femmes – la capacité et les moyens de sortir leurs familles de la pauvreté.

Fonkoze met en œuvre un programme de protection et de promotion sociale basé sur l'approche de la « graduation » pour les plus pauvres. Connu sous le nom de CLM (Chemen Lavi Miyò), ce programme soutient la population cible dans la construction de moyens de subsistance durables et ouvre des voies d'autonomisation pour les femmes.

Fonkoze à travers ce programme a été bénéficiaire le financement pour l'implémentation du projet appelé BMZ - 4 permettant de trouver des moyens de subsistance résilients et durables pour 1.000 ménages extrêmement pauvres dans les zones rurales d'Haïti. Ledit projet a commencé en septembre 2022 et prendra fin en décembre 2024.

### Introduction

Ce document décrit les termes de référence pour la réalisation d'un audit financier de Fonkoze pour son projet BMZ\_4. L'objectif principal de cet audit est d'évaluer la conformité des états financiers avec les normes comptables en vigueur et de fournir une opinion indépendante sur la situation financière de l'organisation.

### Objectifs de l'Audit

1. Vérifier la comptabilité exacte et complète des fonds du projet.
2. Confirmer le respect des obligations financières et contractuelles décrites dans l'entente de financement de BMZ.
3. Évaluer l'efficacité, l'économie et l'efficacité de l'utilisation des fonds pour atteindre les objectifs du projet.
4. Fournir des recommandations pour améliorer la gestion financière et la reddition de comptes.
5. Assurer la conformité avec les lois et règlements applicables.

## Portée de l'Audit

L'audit portera sur les points suivants :

1. Vérification de toutes les transactions financières liées au projet, y compris les reçus, les dépenses et les transferts de fonds.
2. Évaluation du respect du budget et du plan financier approuvés.
3. Évaluation de l'exhaustivité et de la conformité des contrôles internes et des systèmes comptables.
4. Examen des dépenses de personnel, d'exploitation et d'approvisionnement pour s'assurer qu'elles sont conformes aux lois et aux accords applicables.
5. Examen de l'inventaire du projet et de l'utilisation de l'équipement pour une documentation et une gestion appropriée.
6. Identification et explication des écarts supérieurs à 30 % dans toute catégorie budgétaire.

## Méthodologie

L'auditeur s'engage à :

1. Examiner toute la documentation financière, y compris les contrats, les dossiers d'approvisionnement et les reçus.
2. Mener des entrevues avec le personnel et les parties prenantes clés du projet, au besoin.
3. Fournir une opinion sur la question de savoir si les fonds du projet ont été utilisés conformément à l'entente de financement et aux lignes directrices applicables.
4. Préparer un rapport d'audit conforme aux normes du BMZ (voir les directives d'audit)

## Livrables

Les livrables de l'audit incluront :

1. Un rapport d'audit complet détaillant les constatations, les conclusions et les recommandations.
2. Un état certifié des dépenses et des écarts.
3. Commentaires sur le suivi des observations d'audit antérieures

## Responsabilités

L'équipe d'audit sera responsable de :

- La réalisation de l'audit conformément aux normes professionnelles
- La communication régulière avec la direction de l'organisation
- La confidentialité des informations financières

## Qualifications du cabinet

Le cabinet sélectionné doit :

1. Être un cabinet d'audit certifié et indépendant reconnu en Haïti.
2. Avoir démontré une expertise dans l'audit de projets financés par des donateurs.
3. Fournir une preuve de qualification approuvée par l'ambassade d'Allemagne ou toute autre autorité compétente.
4. Une présentation de l'expérience générale du cabinet et du secteur de la microfinance avec notamment des références du cabinet sur des missions similaires réalisées au cours des 5 dernières années.
5. Une présentation de l'équipe d'audit, qui sera le chef d'audit, en mentionnant sa position dans le cabinet, son expérience, et le nombre d'années passées au sein du cabinet.

6. La démonstration de la disponibilité du cabinet à réaliser l'audit dans un délai raisonnable.

7. Une présentation du plan d'audit.

- La proposition financière ainsi que les détails des barèmes d'honoraires pour les services requis dans le cadre de l'audit.

## Échéancier

L'audit doit être terminé et le rapport final doit être présenté au plus tard le 04 avril 2025. Un rapport préliminaire sera soumis à la direction pour commentaires avant la finalisation du rapport d'audit.

## Exigences relatives à la soumission des propositions

Les auditeurs intéressés doivent soumettre leurs propositions, notamment :

1. Méthodologie détaillée et plan de travail.
2. Qualifications et expérience pertinente de la firme.
3. Calendrier et coûts estimés.

## Soumission de l'offre

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 21 janvier 2025 à 3hres P.M aux adresses électroniques ci-dessous :

[fkzprocurement@fonkoze.org](mailto:fkzprocurement@fonkoze.org)

[sbelmont@fonkoze.org](mailto:sbelmont@fonkoze.org)

[sdicette@fonkoze.org](mailto:sdicette@fonkoze.org)

NB : Seuls les dossiers complets seront considérés, les soumissions tardives ne seront pas prises en compte.

## Processus de sélection

Les propositions seront évaluées en fonction des éléments suivants :

1. Qualifications et expérience de l'auditeur.
2. Pertinence et clarté de la méthodologie proposée.
3. Respect des directives du BMZ.

Fonkoze se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition sans justification préalable.